

Commune de Milvignes

Motion :

« Pour une arborisation systématique dans nos espaces et projets urbains »

Milvignes, le 23 mai 2023

Dans le but de conserver et d'améliorer la qualité de vie dans nos villages par le bien fait des arbres sur l'humain

- en protégeant la population à long terme
 - des canicules estivales
 - des bruits nuisibles à la santé
 - des éclairages artificiels perturbant le sommeil
- en recréant une arborisation urbaine semblable à celle des années 1980
- en améliorant le microclimat
- en renforçant la biodiversité et la nature en général

le conseil communal est chargé de mettre en place une politique systématique d'arborisation

- en considérant la plantation d'arbres lors de chaque projet d'aménagement urbain
 - pour augmenter l'ombrage et réduire les ilots de chaleur
 - pour absorber le bruit du trafic routier
 - pour faire écran entre les lumières artificielles et les habitations
 - en planifiant le remplacement d'arbres abattus et jamais remplacés
 - en incitant les privés à planter des arbres contribuant aux mêmes buts
- et d'informer la population des abattages et des plantations prévues.

Groupe « Les Vert·e·s Milvignes »

Développement

Contexte

La population nous interpelle concernant les arbres abattus, comme évoqué plusieurs fois au cours des derniers conseils généraux. Les arbres sont aimés pour le calme et le bien-être qu'ils procurent.

Dans les décennies précédentes, de nombreux arbres ont été abattus dans nos villages sans être remplacés. Ceux qui s'en souviennent, regrettent le bien-être qu'ils apportaient.

Au-delà de cet aspect, le réchauffement climatique se poursuit, voir l'extrait de MétéoSuisse plus bas, et l'été 2023 s'annonce plus chaud encore que 2022 ! Il est donc important de prendre des mesures.

Une autre nuisance provient des phares des voitures récentes. Celles-ci ont des phares qui éclairent plus haut lorsqu'il n'y pas de véhicule en face. C'est une source de gêne du sommeil pour les habitants des maisons dans la « ligne de mire » de ces voitures. Par exemple des habitants d'Auvernier sont gênés depuis que des arbres en bordure de l'autoroute ont été supprimés. La lumière des lampadaires et des enseignes sur les maisons a le même effet. Replanter des arbres améliorera le sommeil des habitants des zones éclairées par ces sources artificielles.

Planter des arbres en milieu urbain requière d'incorporer cette plantation dès le début d'un projet pour s'assurer que les aménagements souterrain seront placés de manière à ce que les racines puissent se développer et que les arbres puissent grandir correctement. Contrairement à ce qui a été fait à l'avenue de la Gare à Colombier où les arbres peinent à se développer.

Solution

L'arborisation urbaine sera à considérer comme une composante nécessaire à la qualité de la vie, tout comme le sont les axes de mobilité, l'approvisionnement en eau et en énergie.

Partout on recommande la plantation de verdure pour améliorer le climat dans nos localités. Bien des communes sont à l'œuvre en Suisse, comme Fribourg, Genève, Berne, Porrentruy et bien d'autres. Et également dans les pays voisins, par exemple à Metz qui entreprend de planter 100'000 arbres jusqu'en 2030.

Lors de tout projet urbain, la possibilité de planter un ou plusieurs arbres est à considérer. Cette réflexion sera dans les travaux des commissions concernées.

Les arbres procurant une grande ombre mettent 30 à 40 ans pour atteindre leur taille adulte. Il vaut donc mieux commencer maintenant.

Complément : L'ombre des stores procure certes un soulagement, mais rien ne vaut l'ombre du feuillage d'un arbre. Exemple : Si à l'ombre d'un store il fait 34°, sous le grand arbre à côté il fait 28°. Mais comme en plus l'arbre dégage une fraîcheur par son humidité, la température ressentie est estimée à 25°, donc presque 10°C de moins !

Planter des arbres est simple et peu coûteux. Les arbres plantés sur des parcelles privées ne couteront rien en entretien à la commune et il y a un énorme potentiel d'emplacements. Il est donc intéressant d'inciter les privés à planter des arbres.

Bénéfices additionnels

Planter un arbre est un bail à long terme qui apporte de nombreux autres bénéfices :

- Politique : la plantation d'arbres procure une visibilité rapide de volonté de la commune de s'occuper du réchauffement climatique.

- Image des institutions : la population peut être invitée à participer, parrainer, sponsoriser des arbres et ainsi se sentir impliqué dans l'effort communal.
 - Par exemple, les enfants du Parascol ont planté ensemble un arbre à la plage d'Auvernier, en automne 2022, à la place du saule tombé !
 - Milvignes a une partie de sa population motivée à la plantation et l'entretien des arbres.
- Vie naturelle : avec différentes espèces et variétés d'arbres, la biodiversité se renforce car elles fournissent gîte et couvert à un riche éventail d'espèces animales et végétales.
- Habitudes alimentaires : des arbres fruitiers dont les branches couvrent les chemins piétonniers peut redonner aux enfants le goût de manger des fruits à la place de « quatre heures » industriel trop sucrés.
- Santé : Selon des recherches scientifiques confirmées depuis 30 ans, la verdure a un effet calmant et positif notamment sur la normalisation du rythme cardiaque, la capacité pulmonaire, le stress, l'activité mentale, le système immunitaire ainsi que sur le moral de tout être humain.
- Espoir : finalement, l'acte de planter un arbre, symbole fort de la vie, est générateur d'espoir et de confiance dans le futur. Cet acte est aussi bienfaisant déjà par le fait de pouvoir être actif, de voir l'arbre s'épanouir près de chez nous.

Sources d'informations complémentaires

« Les températures ont augmenté [en Suisse] de près de 2 degrés Celsius ces 150 dernières années, soit bien plus que la moyenne mondiale (0,9 degré Celsius). Le 21ème siècle a enregistré neuf des dix années les plus chaudes depuis le début des mesures. [...] L'une des conséquences de ce réchauffement est une augmentation de la fréquence et de l'intensité des canicules.» (source : Office fédéral de météorologie et climatologie MétéoSuisse).

Plus d'information sur ce que peuvent faire les communes pour

- réduire les effets du réchauffement climatique : <https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/mesures/pak/projekte-phase2.html>
- une protection climatique efficace: quels sont les objectifs réalisables au niveau cantonal et communal? https://www.wwf.ch/sites/default/files/doc-2019-02/CataloguePourUnePolitiqueClimatiqueCantonale_Communale.pdf
- agir pour adapter les villes au changement climatique <https://www.cerema.fr/fr/actualites/ilots-chaueur-agir-territoires-adapter-villes-au-changement#:~:text=Les%20principales%20recommandations%20pour%20lutter,Optimiser%20l'organisation%20spatiale>
- planter les bonnes espèces selon les besoins et contraintes (400 espèces répertoriées) :
 - Le document d'introduction : https://www.cerema.fr/system/files/product/publication/2022/08/cahier_du_cerema_sesame_web.pdf
 - L'application d'aide à la décision : <https://sesame.cerema.fr/>